

## Le CIL-PASS Mobilité® Accompagnement des salariés en mobilité professionnelle

### ■ Services

#### *L'accompagnement logement de la mobilité professionnelle des salariés*

Si vous déménagez dans le cadre de votre activité professionnelle ; ce service vous aide à :

- Trouver un nouveau logement à louer,
- Acquérir une maison ou un appartement.

#### *Une aide globale et personnalisée*

<b>Recensement</b>	des attentes
<b>Présentation</b>	de la région et de la ville d'accueil
<b>Recherche</b>	et présélection de logements
<b>Visite accompagnée</b>	des logements sélectionnés – découverte de l'environnement : écoles, transports,...
<b>Aide à l'installation</b>	bail, état des lieux, branchements

*CIL-PASS Mobilité® vient compléter toutes les aides du CIL49 :*

- Conseil en financement,
- Aides LOCA-PASS®,
- Aides MOBILI-PASS®,
- Prêts ACCESSION à la propriété, LOCATION-ACCESSION, PASS-FONCIER®, PASS-TRAVAUX®,

*Ce service peut être financé par le MOBILI-PASS®.*

### ■ Bénéficiaires

- Salarié d'une entreprise cotisante au CIL49,
- ou salarié du secteur assujéti au 1% logement.
- Vous êtes embauché ou muté depuis moins de 6 mois.
- La distance entre l'ancienne et la nouvelle résidence est supérieure à 70 Km.

### ■ Formalités

Contactez une Conseillère Mobilité dès que vous avez connaissance de votre future affectation professionnelle.